

SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE ÉTOILE-FOCH

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 125 000 FRANCS - R. C. PARIS 59 B 1892

Siège Social : ~~12, Avenue de Messine~~ - 75008 Paris
50, rue de Miromesnil

TÉLÉPHONE

~~XXXXXXXXXXXX~~
(Lignes groupées)

266 05.94

C. C. P. PARIS 8539.95

PV/ AGO 13.12.77

IMMEUBLE : 18, Bld. de la République à VAUCRESSON
"RESIDENCE MAZELEYRE"

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE

L'an mil neuf cent soixante dix sept,

Le 13 Décembre à 17 h. 30,

les copropriétaires de l'immeuble sis à VAUCRESSON:

18, Bld. de la République,

se sont réunis en Assemblée Générale dans la salle du
Cinéma NORMANDY 72, Bld; de la République à Vaucresson,

suivant convocation faite par la Société de Gestion
Immobilière Etoile-Foch, en date du 25 Novembre 1977
et ce, afin de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant

ORDRE DU JOUR

- 1°) Comptes du 1/7/76 au 30/6/77
- 2°) Budget prévisionnel 1977/1978 ci-joint
(établi en collaboration avec votre Conseil
Syndical),
- 3°) Nominations : Conseil Syndical & Syndic,
- 4°) Point sur le dossier malfaçons en cours,
- 5°) Travaux à envisager : désinsectisation glo-
bale Devis EUROPE - SERVICES des 12 & 20/9/77
pour un montant total de Frs: 8.398.-- H.T.,
- 6°) Questions de maintenance courante.

Un bureau est constitué :

Président : M. CHARREL
Assesseurs : Mme AUBERT
M. DURVILLE
Secrétaire : Mme ROBERT

Handwritten signature and initials

LOI DU 10 JUILLET 1965 - Chapitre 5 - Alinéa 2ème - Art. 42

Les actions qui ont pour objet de contester les décisions des Assemblées Générales doivent être, à peine de déchéance, introduites par les copropriétaires opposants ou défaillants dans un délai de deux mois, à compter de la notification qui leur a été faite à la diligence du Syndic.

Handwritten initials and marks

.....

Le bureau constate que, conformément aux dispositions de l'art. I4 du décret du I7 Mars I967 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du IO Juillet I965, fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, il a été établi une feuille de présence émargée par les copropriétaires entrant en séance, laquelle feuille de présence demeure annexée à l'original du procès-verbal ainsi que les pouvoirs présentés.

Le Bureau ainsi constitué, les copropriétaires présents ou représentés forment ensemble I77.523/250.000èmes

LA SEANCE EST OUVERTE - IL EST I7 H. 30 .

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport des vérificateurs aux comptes sur l'examen des pièces justificatives du Ier juillet I976 au 30 Juin I977, approuve ces comptes et donne quitus à la Société de Gestion Immobilière Etoile-Foch pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée par I75.883/250.000èmes

A VOTÉ CONTRE : M. LALOUX représentant I.640/250.000èmes du fait du manque de suivi des travaux.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel de l'exercice I977/I978, tel que présenté par le Syndic, en accord avec le Conseil Syndical et arrêté à la somme de 853.500 francs.

Elle autorise le Syndic à lancer les appels de fonds correspondants.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte des candidatures de :

- I°) Madame AUBERT
- 2°) Madame VINEIS
- 3°) Melle LE DUIGOU
- 4°) Melle PICARD
- 5°) Monsieur BAILLET
- 6°) - BROUWERS
- 7°) - CHARREL
- 8°) - DONNET
- 9°) - DURVILLE
- IO°) - LALOUX
- II°) - PAQUIER

.....

Je MNR
eeo
[Signature]

Il en résulte que le Conseil Syndical est composé de :

Mesdames AUBERT & VINEIS
Mesdemoiselles LE DUIGOU & PICARD
Messieurs BAILLET - BROUWERS - CHARREL - DONNET -
DURVILLE - LALOUX & PAQUIER

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme au poste de Syndic, la Société de Gestion Immobilière Etoile-Foch pour une durée d'un an.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée par 176.255/250.000èmes .

A voté CONTRE :

Madame GADAUT représentant I.268/250.000èmes

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte des explications fournies par le Syndic et de la lettre de Me DEBY sur l'état d'avancement de la procédure lancée à l'encontre de la promotion et autres responsables des désordres se manifestant dans l'immeuble

Elle demande que les travaux de mise hors d'eau soient entrepris dans les meilleurs délais, si besoin est, à ses frais dans la limite de 130.000 frs.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée par 174.906/250.000èmes.

Ont voté CONTRE :

Monsieur MARCHESSEAU représentant I.349/250.000èmes
Madame GADAUT représentant I.268/250.000èmes

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Syndic pour obtenir, par tous moyens, la révision par la Sté CHALVENT des surfaces de chauffe installées dans certains appartements situés au rez-de-chaussée (notamment les lots I54 & I86) , ainsi que la fourniture d'eau chaude constante au Bâtiment B2.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLEE GENERALE, connaissance prise des devis de la Société EUROPE SERVICES concernant la désinsectisation globale des immeubles, décide l'exécution de ces travaux pour un coût global de Frs: 8.398.00 H.T.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signature and initials:
2017
Le M...
exp

QUESTIONS DE MAINTENANCE COURANTE

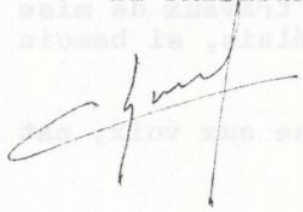
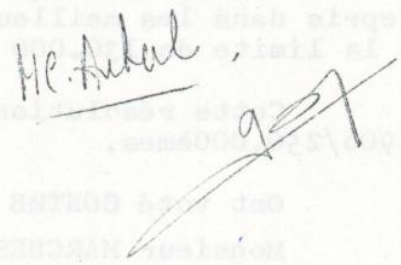
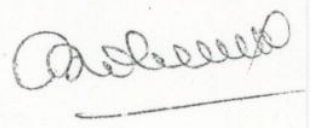
L'Assemblée demande :

- de faire passer l'entreprise chargée de la dératisation,
- de faire nettoyer les balcons auvents au dessus des entrées,
- de surveiller l'entretien du hall d'entrée du bâtiment F et de remplacer certaines lampes grillées,
- de faire afficher une note demandant la fermeture de la porte d'entrée du bâtiment F,
- de faire remplacer les boiseries arrachées dans le hall du Bâtiment B I ainsi qu'au 1er étage,
- d'étudier la fermeture du parking en sous-sol de la Résidence, à clef aussi bien en entrant qu'en sortant,
- de faire effectuer par FELIX POTIN le nettoyage régulier des parkings en surface,

Le Conseil signale aux copropriétaires désirant commander de la peinture grise destinée à la réfection des garde-corps de balcons : la Quincaillerie HILARY se trouvant 6, Place de l'Eglise à VAUCRESSON - Téléphone : 970 - I4.38.

Plus personne n'ayant demandé la parole et l'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 15.

LE PRESIDENT UN ASSESSEUR UN ASSESSEUR LE SECRETAIRE

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Syndic pour obtenir, par tous moyens, la révision par la SCS CHAIVENT des surfaces de chauffe installées dans certains appartements situés au rez-de-chaussée (notamment les lots 114 & 180), ainsi que la fourniture d'eau chaude constante au Bâtiment 21.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLEE GENERALE, connaissant que les devis de la Société EUROPE SERVICES concernant la démolition globale des locaux, décide l'exécution de ces travaux pour un coût global de Fr. 8.398.000 S.F.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



ASSEMBLEE GENERALE DU 13 DECEMBRE 1977

LISTE DES COPROPRIETAIRES ABSENTS

OU EXCUSÉS

	Report	54.605	
M. Mme ADAM	I.178	STE TUTIN & AMBELLA	I.128
Melle ALDAQ	I10	M. & Mme TAILLEPIED	I.853
M. BAILLET	I.318	M. & Mme TCHISTIAKOF	2.808
Mme BERTIAUX	I.680	M. & Mme GAYRAL	544
INDIVISION BIN	906	M. & Mme TRIBBIA	I.378
M. Mme BONFILS	I.238	M. & Mme VALLEE	I.117
M. Mme BOUCHE	I.268	M. & Mme P. VERRIER	826
M. BOUDOU	I.349	M. & Mme VOLDOIRE	856
M. BENSASSON	220	M. & Mme VOYAN	I.670
M. Mme BOURGOIS	I.771	M. & Mme WILLAUME	I.228
M. CUVILLIER	534	Mme YEHEZKIELY	I.258
ASLTHOM	I.690	CONSORTS BOCCARA	440
M. DAUCHY	876	M. DIAN	660
M. Mme DAUGABEL	836	M. & Mme SCHALLER	220
Melle DEMOULIN	654	S.E.F.I.P.A.R.	880
M. A. DEROUIN	675	M. & Mme RENAUDIN	I.006
M. J. DEROUIN	I.007		
Melle DURANT	956		
M. Mme BOULANGER	I.721		
M. Mme FRIRY	110		
Mme GROSJEAN	I.288		
Mme GRIMAUULT	I.399		
M. Mme HENRIOT	I.712		
Melle HOHMANN	806		
M. Mme JOUANNET	I.670		
M. Mme LABARRE	I.964		
Mme de la RUE DU CAN	574		
Mme LAVIE d'ESYMONDI	318		
M. LECA	685		
M. LEGRAND	936		
M. Mme LELOUP	I.198		
M. Mme MAZEROLLES	I.469		
M. Mme MEERSCHART	846		
M. Mme MICHEL	I.298		
M. MIGNOT	I10		
M. Mme MONTI	I.198		
STE DOMANIALE	I10		
M. Mme MUSCAT	I.268		
M. Mme NADAL	775		
M. NEGRIER	844		
M. NEMETH	I.318		
Mme PAPIN	I.167		
M. Mme PASTORE	I.398		
M. Mme LABROUCHE	806		
Melle POLLET	584		
Mme PROULT	856		
M. Mme RABJEAU	I.478		
M. Mme RIOLFO	I.730		
ETS. ROUSSEAU	I.117		
Mme SCORDEL	I.068		
M. STEBEL	I.408		
STE DEYEL	I10		
à reporter	54.605		
		TOTAL	72.477